

Offre d'une mission de service civique

Accompagnement des usagers de la sous-préfecture d'Etampes dans les différentes démarches administratives dématérialisées

Qu'est-ce qu'une mission de service civique ?

Une mission de service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Il s'agit avant tout de la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par un service de l'État, et un projet personnel d'engagement volontaire. Vous aurez la possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social.

Le volontaire en mission de service civique est mobilisé sur des missions utiles à la collectivité, qui lui permettront de s'enrichir personnellement, notamment en tant que citoyen. Contrairement à un stage, l'objectif d'une mission de service civique n'est pas simplement de mettre en pratique des connaissances et compétences acquises en formation. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir.

Mission proposée en sous-préfecture d'Etampes :

La mission consiste à accueillir, orienter et renseigner les personnes qui se présentent à l'espace « France services » de la sous-préfecture, afin de les aider dans leurs démarches numériques relatives aux prestations et services disponibles.

Présent dans le hall d'accueil, le volontaire veille à :

- faciliter les démarches des usagers en assurant leur orientation en fonction du type de leur demande tant en interne que vers d'autres administrations ;
- assurer une première information des usagers concernant les procédures et réglementations, et promouvoir les services numériques disponibles :
 - aide à la navigation sur les différents sites internet des opérateurs « France services » ;
 - aide à la recherche d'informations sur les différents portails numériques ;
 - aide à la réalisation des téléprocédures ;
- aider à l'accueil et la prise en charge des personnes à mobilité réduite.

Pré-requis :

La mission est accessible à tous les jeunes désireux de se rendre utiles aux autres, sous réserve d'être âgé entre 18 et 25 ans au plus le premier jour du service (étendu à 30 ans pour les personnes handicapées), de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou disposant d'un titre de séjour englobant les 12 mois précédant la signature du contrat.

Elle nécessite les qualités et compétences suivantes :

- ✓ bonne capacité d'adaptation ;
- ✓ sens aigu des relations humaines ;
- ✓ compétences informatiques solides ;
- ✓ pratique éventuelle d'une langue étrangère.

Date début de la mission : 1^{er} juillet 2021

Durée de la mission : 8 mois, avec un volume horaire de 30 heures hebdomadaires

Indemnisation : montant de 580 euros net par mois

Lieu : Sous-Préfecture d'Etampes - 4, rue Van Loo - 91150 Etampes

Activité de la structure d'accueil :

Le département de l'Essonne est divisé en trois arrondissements : Evry-Courcouronnes, Etampes et Palaiseau. L'arrondissement, dirigé par un sous-préfet, est le cadre territorial de l'animation du développement local et de l'action administrative locale de l'Etat.

Délégué du préfet dans l'arrondissement, le sous-préfet l'assiste dans la représentation territoriale de l'Etat et, sous son autorité :

- ✓ il veille au respect des lois et règlements, concourt au maintien de la sécurité et de l'ordre publics et à la protection des populations,
- ✓ il anime et coordonne l'action des services de l'Etat pour la mise en œuvre des politiques nationales, notamment en matière d'aménagement du territoire et de développement local,
- ✓ il participe à l'exercice du contrôle administratif et au conseil aux collectivités locales.

Contacts : Vincent LOUBET, Secrétaire général de la sous-préfecture (vincent.loubet@essonne.gouv.fr) et Thierry COSTES, Secrétaire général adjoint de la sous-préfecture (thierry.costes@essonne.gouv.fr)